

Participation des Ligues au Championnat de France Jeunes 2026

Organisation de la Soirée des Ligues

Règlement du Prix des Ligues

Lors de sa réunion des 29 et 30 mai 2026, le Conseil des Présidents de Ligue a décidé de confirmer la présence et la visibilité des Ligues sur les Championnats de France Jeunes 2026, continuant ainsi cette action entamée en 2019.

1. Organisation sur la Soirée des Ligues

Il a été décidé d'organiser la soirée des Ligues sur les Championnats suivants :

- 18 au 23 août - Championnat de France Jeunes Windsurf à Brest - Brest Bretagne Nautisme
- 18 au 27 août - Championnat France Jeunes Solitaire Equipage au CV Martigues (partie 1 et partie 2)
- 20 au 25 octobre - Championnat de France Kiteboard & Wingfoil à Granville - 8 Milles Nautic
- 26 au 31 octobre - Championnat de France Jeunes Funboard à Narbonne - CDV de l'Aude

Pour ce faire, les Ligues s'engagent prévoir un budget, dont le montant est laissé à la libre appréciation des Ligues, pour amener des produits régionaux à faire déguster pendant cette soirée et éventuellement quelques éléments de décoration ou de promotion (banderoles, drapeaux, plaquettes...) pour identifier chaque région. Chaque Ligue sera libre de confier la responsabilité de l'achat et du transport des produits régionaux. Néanmoins, il est conseillé que cette responsabilité incombe aux Responsables de Délégation qui seront nommés par les Ligues sur les différents Championnats.

Les Clubs organisateurs seront sollicités pour permettre de stocker ces produits au frais. Les Ligues s'engagent par ailleurs à solliciter les entraîneurs/accompagnateurs et les Responsables de Délégations disponibles pour être présents à cette soirée et d'en informer les Clubs organisateurs.

Pour l'ensemble des Championnats, la Soirée des Ligues sera organisée le soir du 2^{ème} jour de course de chaque compétition et précisément le soir du 20 août 2026 et le soir du 25 août 2026 pour les parties 1 et 2 du Championnat France Jeunes Solitaire Equipage au CV Martigues.

2. Règlement du « Prix des Ligues »

Il a été décidé par ailleurs d'organiser la remise d'un « prix des Ligues » sur les Championnats suivants :

- 18 au 23 août - Championnat de France Jeunes Windsurf à Brest - Brest Bretagne Nautisme
- 18 au 27 août - Championnat France Jeunes Solitaire Equipage au CV Martigues (partie 1 et partie 2)
- 20 au 25 octobre - Championnat de France Kiteboard & Wingfoil à Granville - 8 Milles Nautic
- 26 au 31 octobre - Championnat de France Jeunes Funboard à Narbonne - CDV de l'Aude

Le « prix des Ligues » sera décerné par un représentant présent des Ligues, sur les différents Championnats concernés, à l'occasion de la remise des prix et sera intégré au protocole. Son attribution sera faite selon le critère suivant :

- Action ou comportement exemplaire d'un concurrent, d'un équipage, d'un entraîneur /accompagnateur, d'un bénévole, d'une équipe ou d'un collectif, illustrant les valeurs sportives, éducatives, environnementales et citoyennes portées par la FFVoile et incarnant les principes d'éthique, de responsabilité, de solidarité et d'inclusion, de transmission, de respect de l'environnement, de sens marin et de culture de sécurité.

Cette distinction vise notamment à valoriser des actions s'inscrivant dans les grands principes de la démarche RSO de la FFVoile, et plus particulièrement :

- Les enjeux sociaux, environnementaux et humains dans l'organisation et la pratique
- La préservation des milieux marins et littoraux et la limitation de l'empreinte des activités
- L'inclusion, le respect des personnes et la lutte contre les discriminations et les violences
- L'engagement bénévole, la transmission et la solidarité collective
- le respect des règles de sécurité, de responsabilité, d'éthique et de fair-play
- la sensibilisation à la transition écologique par des attitudes exemplaires.

Pour ce faire, il sera demandé aux organisateurs et aux arbitres de faire, pendant la durée des Championnats, des propositions au Délégué Fédéral et au Délégué Technique sur le concurrent, l'équipage, l'entraîneur/accompagnateur, le bénévole, l'équipe ou le collectif ayant fait preuve de cette action exemplaire.

La décision d'attribution se fera en concertation entre un représentant présent des Ligues (un Président ou un représentant mandaté à cet effet), le Délégué Fédéral, le Délégué Technique, et le PRO du Championnat.

Le « prix des Ligues » sera décerné à 3 concurrent, ou équipage, ou entraîneur/accompagnateur, ou bénévole, ou équipe ou collectif de la manière suivante :

- 1 bon d'achat auprès du partenaire fédéral Decathlon d'une valeur faciale d'environ 150 €
- 1 bon d'achat auprès du partenaire fédéral Decathlon d'une valeur faciale d'environ 150 €
- 1 bon d'achat auprès du partenaire fédéral Decathlon d'une valeur faciale d'environ 150 €

La prise en charge financière de ce prix s'effectuera selon les modalités suivantes :

- Chaque Ligue ayant des concurrents engagés dans les différents Championnats contribuera à hauteur de 50 € par Championnat afin de financer ce prix.

- Lors de la désignation de son Responsable de Délégation, chaque Ligue procédera au paiement de sa participation par l'achat d'un « bon de participation » d'une valeur de 50 € via son espace Boutique FFVoile.

Un visuel spécifique pour chaque prix décerné sera produit pour la remise des prix. Une communication autour de ce prix sera faite pendant tout le Championnat et fera l'objet d'une information aux concurrents dans les documents de course (avis de course ou instructions de courses) et/ou par voie d'affichage au tableau officiel.

La FFVoile assurera la transmission des informations aux Clubs organisateurs, ainsi que des éventuelles consignes destinées aux arbitres et aux personnes désignées pour repérer les actions et attribuer les prix.

Principe approuvé à Paris le 30 mai 2026,

Le Conseil des Présidents de Ligues